

BOULET Louis, François, Henri

Etat civil :

Né le 25 septembre 1927 à Saint-Genis-des-Fontaines (Pyrénées-Orientales).

Famille :

Fils d'Eugène Boulet, commis des Postes, et de Marie-Louise Bo, sans profession.¹ Marié le 28 septembre 1950 à Yvette, Marie, Thérèse Lacassagne (né le 12 novembre 1928 à Montpellier, Hérault).² Frère de André Boulet né le 8 décembre 1922 à Saint-Genis-des-Fontaines. Deux enfants : Dominique (né le 30 avril 1953), Marie-Hélène (née le 10 août 1955).³ Habite (1995) à Saint-Genis-des-Fontaines

Onomastique :

Variable de Bouley (Est de la France), surnom évoquant la rotondité, déjà dans les documents dijonnais du XIVE siècle⁴. Autre : bouleau (arbre)

Position :

Inspecteur Général Honoraire des Postes et Télécommunications. A la retraite depuis le 9 décembre 1991 (arrêté n°576 du 22 octobre 1991).⁵

Formation :

Lycée de Prades. Baccalauréat Philosophie-Lettre.⁶ Faculté de droit de Paris. E.N.S.P.T.T. 1955-1958 (J. Babin). 22è/24 concours entrée.⁷ 2è/26 sortie promotion cursus E.N.A., 8è E.N.S.P.T.T., 4è général.⁸ Concours de contrôleur stagiaire le 16 novembre 1946.⁹ Suit le cours de contrôleurs-stagiaires session du 16 décembre 1948 au 15 juin 1949 à la fin duquel il se classe 6è/26.¹⁰ Concours d'Inspecteur-Rédacteur des 21-22-23 mai 1951.¹¹

Service militaire :

10 mai 1947-15 juillet 1948. Lieutenant de réserve.¹²

Carrière :

-1946 :

Novembre 1946 : Concours d'Inspecteur adjoint (INAD) novembre 1946.

¹Extrait registre état-civil, dossier personnel A.N. C.A.C.

²Extrait du registre de l'état civil, dossier personnel A.N. C.A.C.

³Fiche familiale, dossier personnel A.N. C.A.C.

⁴ Albert Dauzat, Dictionnaire étymologique des noms de famille et des prénoms de France, édition revue et augmentée par Marie-Thérèse Morlet, Paris, Librairie Larousse, 1951, p. 57.

⁵Notification de l'arrêté pour ampliation, 22 octobre 1991, signé P-F. Couture, dossier personnel A.N. C.A.C.

⁶ A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 5, fiches renseignement promotion E.N.A. 1955-1958.

⁷ A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 5, classement concours entrée promotion 1955-1958.

⁸ A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 5, classement sortie promotion 1955-1958.

⁹Fiche de proposition Ligne Sud-Est, s.d., dossier personnel A.N., C.A.C.

¹⁰Direction régionale des services postaux de Paris, enseignement, Centre d'instruction de Paris, dossier personnel A.N., C.A.C.

¹¹Feuille et notes du concours, dossier personnel A.N., C.A.C.

¹²Feuille imprimée, demande d'un emploi de contrôleur, s.d., dossier personnel A.N., C.A.C.

-1948 :

16 novembre 1948 : Entré dans les cadres comme Inspecteur adjoint (INAD).¹³

-1950 : en mars, détaché de l'Administration Centrale, direction des Bâtiments et transports, 8^e Bureau

-1951 :

Concours de Rédacteur 1951.¹⁴ *Entré dans l'administration en 1948¹⁵ (16 novembre 1948¹⁶) comme contrôleur dans les services postaux de Paris¹⁷. Détaché pendant deux ans à la Direction des Bâtiments et Transports.¹⁸*

-1952 :

Nommé en 1952 rédacteur (Inspecteur Principal Adjoint (INPAD)¹⁹) à la Direction régionale des services postaux de Rouen (personnel) et au SCP (service central de Paie)²⁰.

-1954 :

Nommé en 1954 au Service des installations de la Direction Régionale des Télécommunications (D.R.T.) (Service des marchés²¹) de Paris²²

-1958 :

Octobre 1958²³ : A sa sortie de l'E.N.S.P.T.T. en 1958, affecté en qualité d'inspecteur principal breveté à la Direction régionale de Montpellier (services financiers, chèques postaux, Caisse Nationale d'Epargne)²⁴. Au service des études postales et financières, fait preuve à ce poste de compétence, ce qui lui vaut à Montpellier les félicitations du Directeur régional et de l'inspection générale pour les rapports remarquables qu'il a remis.²⁵

¹³ Louis Boulet, La Documentation permanente, 18 avril 1983, Paris, Société Générale de Presse, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.) Fontainebleau.

¹⁴ A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 5, fiches renseignement promotion E.N.A. 1955-1958.

¹⁵ Postes et Télécommunications, n°239, décembre 1975, p. 27.

¹⁶ Jacques Lemerrier (dir.), Annuaire général des cadres Supérieurs du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Espace, Paris, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T.-Force Ouvrière, 1988.

¹⁷ A.N., F90 21137, dossier 11 " Tableau d'avancement des directeurs départementaux ", Tableau d'avancement de grade de 1969, Fiche n°30, Boulet Louis.

¹⁸ A.N., F90 21137, dossier 11 " Tableau d'avancement des directeurs départementaux ", Tableau d'avancement de grade de 1969, Fiche n°30, Boulet Louis.

¹⁹ Louis Boulet, La Documentation permanente, 18 avril 1983, Paris, Société Générale de Presse, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.) Fontainebleau.

²⁰ A.N., F90 21137, dossier 11 " Tableau d'avancement des directeurs départementaux ", Tableau d'avancement de grade de 1969, Fiche n°30, Boulet Louis.

²¹ Louis Boulet, La Documentation permanente, 18 avril 1983, Paris, Société Générale de Presse, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.) Fontainebleau.

²² A.N., F90 21137, dossier 11 " Tableau d'avancement des directeurs départementaux ", Tableau d'avancement de grade de 1969, Fiche n°30, Boulet Louis.

²³ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 58. BHPT : PC 00463.

²⁴ A.N., F90 21137, dossier 11 " Tableau d'avancement des directeurs départementaux ", Tableau d'avancement de grade de 1969, Fiche n°30, Boulet Louis.

²⁵ A.N., F90 21137, dossier 11 " Tableau d'avancement des directeurs départementaux ", Tableau d'avancement de grade de 1969, Fiche n°30, Boulet Louis.

-1960 :

4 février 1960 : Chargé d'une mission d'assistant technique au Pérou à partir du 4 février 1960 pendant trois mois par le Service de coopération technique du Secrétariat d'Etat aux Affaires Economiques (détachement à partir du 4 mars 1960 puisque le ministère des P.T.T. accepte exceptionnellement de payer le premier mois du traitement de L. Boulet. Détachement de deux mois auprès du ministère des Affaires Etrangères à compter du 4 mars 1960 (arrêté n°3035 du 25 novembre 1960, J.O. n°279 du 1er décembre 1960 p. 10773²⁶)²⁷.

-1963 :

Il a été nommé en 1963 à la Direction des services d'enseignement (D.S.E.) en qualité d'adjoint à M. Renaux.²⁸ Inspecteur Principal à la direction régionale des Postes de Montpellier (1958-1963). Lance une enquête sociologique au début des années 1960 à Montpellier chèques avec l'accord du Directeur régional des services postaux et l'assentiment des responsables syndicaux (F.O., C.F.T.C., C.G.T., Autonomes). Réaction de la C.G.T. qui a désavoué son représentant local qui n'a sans doute pas apprécié de ne pas être invitée aux journées d'études de Florensac sur les relations humaines auxquelles F.O. et la C.F.T.C. doivent participer. La direction des services financiers sur l'intervention de la C.G.T. a demandé à M. Lembeye que l'enquête soit annulée. Une lettre préparée sera adressée aujourd'hui 7 mars aux agents de Montpellier-chèques.²⁹ Directeur adjoint (1963), puis Directeur des études à l'Ecole nationale supérieure des P.T.T. (1963-1968). Partisan à l'E.N.S.P.T.T. de développer des expériences d'enseignement originales et parfois accusé de vouloir recréer l'université dans les P.T.T. au détriment d'une formation de base. Ceci aurait abouti à un niveau très médiocre des candidats à l'oral du concours d'entrée (commentaire de texte, droit et économie) selon M. Bourtayre en juin 1968 qui demande à ce que M. Boulet soit écarté de la direction des études³⁰. En juillet 1967, Louis Boulet, président de l'Association amicale des élèves et anciens élèves de l'E.N.S.P.T.T. depuis 1964 fait parvenir au Secrétaire général des Postes et Télécommunications un rapport rédigé par l'association sur la formation des cadres moyens et supérieurs des P.T.T. dans lequel sont énumérées plusieurs propositions qui vont dans le sens d'une promotion ouverte, d'une évolution dans le sens de la formation permanente et de l'ouverture à de nouvelles disciplines (psychosociologie par exemple).³¹ Participe à la réunion-débat du 23 mai 1966 consacrée à "Quelques aspects de la répression disciplinaire" à laquelle assistent des avocats de la C.G.T.-F.O. et de la C.F.D.T., deux inspecteurs principaux chargés des enquêtes disciplinaires, l'assistante sociale-Chef du ministère, la plupart des fonctionnaires du bureau de la discipline. A cette réunion, les invités refusent unanimement de voir le conseil de discipline transformé en tribunal, maintiennent le statu quo sur le règlement des affaires par

²⁶ Arrêté dactylographié, dossier personnel A.N., C.A.C.

²⁷ Lettre dactylographiée de Yvan Cabanne, au directeur du personnel, 23 janvier 1960, dossier personnel A.N., C.A.C.

²⁸ A.N., F90 21137, dossier 11 "Tableau d'avancement des directeurs départementaux", Tableau d'avancement de grade de 1969, Fiche n°30, Boulet Louis.

²⁹ A.N., F90 21139, dossier 1 "Problèmes des anciens élèves de l'E.N.S.P.T.T. nommés dans les services extérieurs", lettre dactylographiée (pelure), s. d.

³⁰ A.N., F90, 21122, dossier I Interventions, Rapport de M. Bourtayre, dossiers de M. Capelle, juin 1968.

³¹ A.N., F90, 21136, dossier "études de l'Association sur les problèmes de formation", rapport de l'Association amicale des élèves et anciens élèves de l'E.N.S.P.T.T. sur "les problèmes de formation des cadres moyens et supérieurs de l'administration des P.T.T.", mai 1967.

*les services disciplinaires du ministère des postes avec classement au niveau pénal (Procureur de la République).*³²

-1965 :

Mai 1965 : Membre du Groupe de Réflexion sur l'avenir de la Poste (créé en mai 1965) en même temps que entre autres Babin, Casanova, Goursolas, Le Saux, Malgoire). Le Groupe rend son rapport en juin 1969.³³ Le Groupe composé en mai 1965 avec l'accord du ministre des PTT J. Marete, rend son deuxième rapport en avril 1968. La mission du groupe est la suivante : "explorer ce qu'il importe de connaître des besoins des usagers d'ici 1985 et des contraintes prévisibles dans ce même horizon pour permettre à la Direction Générale des Postes de prendre dans les meilleures conditions possibles certaines décisions prochaines engageant l'avenir lointain.". Il convient également de préciser que ce groupe ne possède aucun pouvoir décisionnel. Il se place en marge des activités de la Direction Générale des Postes et possède, de ce fait, une grande autonomie de fonctionnement. En outre, il est bien évident que la prospective du service postal n'a de signification que si elle que si elle s'imbrique dans le cadre des recherches entreprises dans les autres domaines. Dès lors il appartient au groupe de prendre connaissance de tous les travaux prévisionnels ou prospectifs entrepris ailleurs, voire de s'y intégrer. Enfin, à l'occasion de la préparation du VIe Plan, le groupe apportera à la sous-commission intéressée les premiers résultats de ses travaux; ce qui implique l'interférence des travaux du groupe et de ceux relatifs à la préparation du Plan".³⁴ A la date d'avril 1968 : Membre du Groupe n°3 (du Groupe de Réflexion sur l'Avenir de la Poste) : "Etude des problèmes de personnel", groupe dont est membre entre autres Casanova.³⁵

-1966 :

Consulté en tant que Président de l'Association des Elèves et Anciens Elèves de l'E.N.S.P.T.T. par la Mission du Comité central d'enquête sur le Coût et le rendement des services Publics qui publie son rapport en mai 1966 intitulé : " Rapport sur les problèmes de personnel au ministère des Postes et Télécommunications ".³⁶ Lors de la réunion organisée en septembre 1966 par le Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics en présence des organisations syndicales, " La mission d'enquête se déclare résolument opposée à tout démantèlement et préconise en conséquence le maintien du personnel des P.T.T. dans la Fonction publique. " Elle se prononce en revanche " en faveur de la deuxième solution, c'est-à-dire d'un statut fédéral qui permettrait de doter les P.T.T. d'une hiérarchie et de grilles indiciaires correspondant à ses caractéristiques et à ses besoins particuliers ".³⁷

³² A.N., F90 21110, Compte-rendu des notes prises au cours du dîner-débat du 23 mai 1966.

³³ Groupe de réflexion sur l'avenir de la Poste, Prospective postale, Paris, Imprimerie Nationale, 1969, t. I, p. 56. BHPT : PC 00475.

³⁴ Ministère des Postes et Télécommunications, Direction Générale des Postes, 2ème rapport du Groupe de Réflexion sur l'Avenir de la Poste, avril 1968, p. 2-3. Archives des PTT, A.N., C.A.C., 19980493/5.

³⁵ Ministère des Postes et Télécommunications, Direction Générale des Postes, 2ème rapport du Groupe de Réflexion sur l'Avenir de la Poste, avril 1968, annexes méthodologiques, annexe n°2 : "Composition des groupes-pilotes au 1er avril 1968 ". Archives des PTT, A.N., C.A.C., 19980493/5.

³⁶ Le cahier des cadres des P.T.T., Fédération nationale des cadres de l'administration des P.T.T. (CGC), n°70, avril 1973, p. 31, archives C.G.T.-P.T.T..

³⁷ " Un statut proposé en 1966 ", Le cahiers des cadres des P.T.T. (C.G.C.), n°70, avril 1973, p. 29. Archives C.G.T.-P.T.T.

-1968 : Groupe de travail informel présidé par R. Joder (DGP) sur le thème des relations humaines. Note d'orientation remise à Y. Guena en avril 1968, dispositif mis en place à l'automne dans les directions régionales avec cellule d'animation et de formation à la DGP, animée par L. Boulet.

-1971 :

Directeur départemental à la Direction des postes de Paris (Paris-Nord). (1971-1973).

15 Février 1971 : participe avec MM. Margat, Ristori, Colombat, Pichon à la réunion du Groupe de travail sur les " Structures de personnel de l'Office " en vue de la création possible d'un Office des P.T.T. voulue par le ministre des P.T.T. R. Galley.³⁸

-1972 :

Janvier 1972 : Administrateur de 1ère classe.³⁹

-1973 :

Août 1973 : Directeur des Postes de la région de Paris Ile-de-France (1973).

*Février 1973 : Directeur départemental, Intégré Administrateur.*⁴⁰

21 juin 1973 au 12 avril 1974 : Participe aux six réunions du Groupe de Réflexion sur l'avenir des Services financiers (en même temps que entre autres Joder, Dordain, Bizet, Delmas, Ourtau, Malgoire). " Pour pouvoir présenter aux échelons de la décision politique les différentes options de stratégie à moyen terme à envisager selon qu'il s'agissait de remédier à l'affaiblissement de l'expansion des Services Financiers ou, au contraire, d'en prévoir les conséquences et de prendre les mesures permettant de les supporter, le Directeur Général des Postes [R. Joder], à l'instar de la méthode employée par le Groupe de Réflexion sur l'Avenir de la Poste, a pensé qu'il serait stimulant d'associer officiellement, dans une réflexion libre, des postiers et des personnalités étrangères à leur administration. C'est ainsi que, du 21 juin au 12 avril 1974, 6 réunions ont regroupé, sous la présidence du Directeur Général des Postes, assisté du Directeur des Services Financiers, 6 postiers et 6 personnalités du secteur privé (...). "⁴¹

-1975 :

30 janvier 1975 : Préside en tant que Directeur régional des Postes, la réunion de l'Inspection principale Poste de Paris, Extra-Muros. Cette rencontre était destinée à mettre un point final à une réflexion sur l'Inspection principale.⁴²

15 février-novembre 1975 : Directeur du cabinet du Secrétaire d'Etat aux P.T.T. Aymar Achille-Fould (arrêté n°357 du 12 février 1975, J.O. du 15 février 1975). Inspecteur général des Postes et Télécommunications (1975).

³⁸ Compte rendu de la réunion du groupe de travail, réunion du 15 février 1971, archives des P.T.T., archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/7.

³⁹ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1973, p. 26. BHPT : PC 00463.

⁴⁰ Informations cadres, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, avril 1973, Supplément à P.T.T. Syndicaliste, n°258, avril 1973, rubrique " Mouvements de personnel ", archives C.G.T.-P.T.T..

⁴¹ Groupe de Réflexion sur l'avenir des services financiers, Rapport sur une recherche concernant l'avenir des services financiers de la Direction Générale des Postes, juin 1974, p. 2, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 19980493/4.

⁴² La tribune des cadres. Fédération Nationale des Postes et Télécommunications C.G.T. Edition mensuelle de la section nationale des cadres supérieurs, février 1975, archives C.G.T.-P.T.T..

Septembre 1975 : Chef de service à la DIPAS.⁴³

24 octobre 1975 : Inspecteur général au service de l'Inspection générale des Postes et Télécommunications.⁴⁴ Direction des Affaires Communes.⁴⁵

22 octobre 1975 : Remplacé à son poste de directeur de cabinet par M. Michel Desmet (arrêté n°3240 du 22 octobre 1975, *J.O.* du 24 octobre 1975).⁴⁶

*Président (membre de droit) du conseil d'orientation de l'E.N.S.P.T.T. à la date de décembre 1980.*⁴⁷

-1979 :

Avril 1979 : Directeur de l'enseignement supérieur administratif des P.T.T. (1979-1984). Chargé de Mission auprès du directeur général des Postes (1984-1986). Chef du Service régional de comptabilité Ile-de-France (1986-1987). Vice-président (1983-1987), puis directeur (1987-1989) de l'Institut de management public. Directeur de l'école nationale supérieure des P.T.T. (1987-1990). Professeur ou directeur de séminaire à l'Ecole Nationale Supérieure des P.T.T. (depuis 1969), à l'institut international d'administration publique (I.I.A.P.) (depuis 1970), à l'Ecole Nationale d'Administration (depuis 1970). membre fondateur (1968) du Centre d'études pratiques d'informatique et d'automatique (C.E.P.I.A.) au sein de l'Institut de Recherche en Informatique et Automatique (I.R.I.A.⁴⁸). C'est à la demande de Maurice Allègre Délégué adjoint à l'Informatique de la Délégation Générale à l'Informatique (Premier Ministre) faite le 28 août 1968 que Louis Boulet devient directeur du C.E.P.I.A. et que sa compétence est utilisée (à temps partiel sans en principe empiéter sur ses responsabilités de directeur des études de l'ENS P.T.T.) pour lancer le premier cycle de formation prévu pour le quatrième trimestre 1968.⁴⁹ Du 4 au 8 novembre 1968 un colloque d'information sur la documentation automatique se tient à l'I.R.I.A. pour recenser les différents projets en informatique.⁵⁰ Quelques temps plus tard, en novembre 1969 le Délégué à l'Informatique Maurice Allègre propose dans un rapport remis à cette date au Premier ministre que pour remédier à la pénurie de personnel qualifié en informatique " Il conviendra pour cela de faire appel à l'ensemble des moyens existants (...) Dans ce domaine, l'I.R.I.A. et sa filiale, le Centre d'Etudes Pratiques en Informatique et Automatique (C.E.P.I.A.) peuvent apporter une contribution notable".⁵¹ Vice-président-fondateur de

⁴³ Louis Boulet, La Documentation permanente, 18 avril 1983, Paris, Société Générale de Presse, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.) Fontainebleau.

⁴⁴ Louis Boulet, La Documentation permanente, 18 avril 1983, Paris, Société Générale de Presse, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.) Fontainebleau.

⁴⁵ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1990, rubrique 2 non paginé. BHPT : PC 00463

⁴⁶ Bulletin Officiel des P.T.T., 1975, " Saumon ", doc 1043, cab 20, diff z, p. 69z. Service National des Archives.

⁴⁷ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 1, dossier correspondance 1980, Composition du conseil d'orientation de l'E.N.S.P.T.T. décembre 1980.

⁴⁸ Les services de l'I.R.I.A. sont regroupés à la date de 1970 en services de recherche proprement dits, services servant de support à la recherche (centre de calcul, bibliothèque de documentation), les autres services d'information (Centre d'Information sur les Carrières liées à l'Informatique C.I.C.I.) ou de formation (école de l'I.R.I.A., C.E.P.I.A., Collège d'Informatique de Gestion (C.I.G.). Compte rendu du Conseil d'administration de l'I.R.I.A., 21 décembre 1970. Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 21D 22.

⁴⁹ Lettre dactylographiée de Maurice Allègre à Ivan Cabanne, 28 août 1968, dossier personnel A.N., C.A.C.

⁵⁰ Lettre dactylographiée du Délégué à l'Informatique M. Allègre, 22 novembre 1968, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 21D 05.

⁵¹ Rapport du Délégué à l'Informatique " Objectifs du Délégué à l'Informatique en matière de promotion et de coordination des applications de l'informatique ", novembre 1969, p. 8, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 21D 05.

*l'Institut d'études et prospective postales (I.R.E.P.P.) (1987). Inspecteur Général au contrôle général de la Poste (1991). Membre de la Commission du Service public des postes et télécommunications (1996). Nommé Administrateur hors classe des Postes et Télécommunications le 31 octobre 1975 à compter du 1er janvier 1974.*⁵²

-1975 :

24 octobre 1975 : Nommé et titularisé Inspecteur Général à compter du 24 octobre 1975 et affecté au service de l'Inspection Générale ((arrêté n°177A du 31 octobre 1975).⁵³

-1979 :

2 avril 1979 : Inspecteur général au service de l'inspection générale Muté à la direction de l'enseignement supérieur administratif à compter du 2 avril 1979 (arrêté n°71A du 27 mars 1979).⁵⁴

-1981 :

A la date de 1981, Inspecteur Général, Directeur de l'Enseignement Supérieur Administratif.⁵⁵

-1986-1991 : Président de l'ASPTT de Paris, Ile de France

-1987 :

Mars 1987 : Rencontre (déjeuner) entre R. Malgoire, R. Darrigrand, L. Boulet d'une part, et G. Delage (alors Directeur Général de La Poste) d'autre part, pour lui présenter un projet de création d'un Institut postal.⁵⁶

-1989 :

24 mai 1989 : Fait parvenir en tant que Président du Foyer des Orphelins des PTT de Cachan (1984-1991), une note au Directeur Général de la Poste Gérard Delage sur les associations d'entraide des PTT dans le Débat Public sur l'avenir des PTT.⁵⁷

-1990 :

30 mars 1990 : Participe avec Guy Ramau à la réunion de travail de l'association des élève et anciens élèves de l'E.N.S.P.T.T., sur les conséquences de la réforme des P.T.T. sur le corps des administrateurs : devenir du Corps, son existence, sa position dans les différentes structures, l'avenir de l'Ecole.⁵⁸

⁵² Arrêté interministériel du 31 octobre 1975, dossier personnel A.N., C.A.C.

⁵³ Arrêté interministériel n°177A du 31 octobre 1975, dossier personnel A.N., C.A.C.

⁵⁴ Notification de l'arrêté du 27 mars 1979, dossier personnel A.N., C.A.C.

⁵⁵ Louis Boulet, "La formation des inspecteurs principaux à l'Institut national de gestion des Postes et Télécommunications", *Revue des P.T.T. de France*, n°6, septembre 1981, p. 2-7

⁵⁶ Lettre de R. Malgoire à G. Ramau, retraçant succinctement l'histoire de l'IREPP, 27 janvier 1994, archives des PTT, archives de l'IREPP, A.N., C.A.C., 19980493/8.

⁵⁷ Note de L. Boulet à G. Delage et à H. Prévot, 23 mai 1989, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 910752/7.

⁵⁸ Compte rendu de la réunion de travail, 30 mars 1990, archives de La Poste, A.N., C.A.C., 980486/8.

-1991-1992 :

Demeure à Paris après sa mise à la retraite jusqu'à la mi janvier 1992 " afin de clore les dossiers que j'avais encore en charge au Contrôle général de La Poste. ⁵⁹

Activités politiques, syndicales, associatives :

-1957 :

28 mars 1957 : Participe le 28 mars 1957 à une manifestation collective destinée à défendre les intérêts des élèves et anciens élèves de l'E.N.S.P.T.T., manifestation qui lui vaut le mécontentement du directeur du personnel des P.T.T. qui le lui fait savoir pas lettre du 2 avril 1957. ⁶⁰

-1964-1968 :

Président de l'Association des élèves et anciens élèves de l'E.N.S.P.T.T.. ⁶¹

-1962 :

A la date de 1962 : Rédacteur en chef de la revue de l'E.N.S.P.T.T. Courrier. Cahiers d'Etudes et d'Informations. ⁶²

-1961 :

Rédacteur en chef de la revue des anciens de l'E.N.S.P.T.T. 1961 à 1969. ⁶³⁶⁴

-1975 :

Annonce trois mesures (qui furent menées à bien) pour sa communes de Saint-Genis-des-Fontaines : -Création d'un timbre poste à valeur faciale internationale représentant le linteau qui surmonte la porte de l'église.

-Construction d'un nouveau bureau de poste " plus en rapport, fonctionnellement et esthétiquement, avec les mérites du village et au simple coût du terrain pour la municipalité. "

-La reconstitution et la reconstruction du cloître de l'église (site reconstruit inauguré le 8 juillet 1988). ⁶⁵

-1977 :

Avril 1977 : Représentant suppléant élu (Commission n°2) du personnel des P.T.T. en catégorie A Commissions centrales présenté par l'ENSP.T.T. ⁶⁶

⁵⁹Louis Boulet, Mon village à l'heure municipale Chronique d'une élection municipale, Saint-Genis-des-Fontaines, La Mandorle, 1996, p. 17. [BNF 8-D2 MON-3137].

⁶⁰Lettre dactylographiée du Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications, 2 avril 1957, dossier personnel A.N. C.A.C.

⁶¹ Louis Boulet, La Documentation permanente, 18 avril 1983, Paris, Société Générale de Presse, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.) Fontainebleau.

⁶² Courrier. Cahiers d'Etudes et d'Informations. Ecole Nationale Supérieure des P.T.T., n°spécial, n°s 36 et 37, 2è et 2è trimestres 1962, archives C.G.T.-P.T.T..

⁶³ Cahiers d'études et d'information, n°45, 3è trimestre 1964, dernière page (non paginé).

⁶⁴ Cahiers d'études et d'informations. Courrier-revue trimestrielle, n°65, 3è trimestre 1969.

⁶⁵Louis Boulet, Mon village à l'heure municipale Chronique d'une élection municipale, Saint-Genis-des-Fontaines, La Mandorle, 1996, p. 14-15. [BNF 8-D2 MON-3137].

⁶⁶ Le cahier des cadres des P.T.T. (C.G.C.), n°86, avril-mai 1977, p. 4. Archives C.G.T.-P.T.T.

-1980 :

Président en 1980 (en tant que membre de droit) du conseil d'orientation de l'E.N.S.P.T.T.).⁶⁷ Membre du Comité de parrainage de l'histoire des Ecoles supérieures des télécommunications.⁶⁸ En tant que président de l'Amicale des brevetés de l'E.N.S.P.T.T., dans les années soixante craint une cassure entre administrateurs et ingénieurs. En mai 1968, lorsqu'il dirige l'E.N.S.P.T.T., il considère que la concertation et les réformes introduites antérieurement à l'E.N.S.P.T.T. ont permis de désamorcer en grande partie les revendications des élèves, contrairement à l'E.N.S.T.⁶⁹ A la fin des années 1970 début années 1980, il reste attaché à l'unité des P.T.T. et à ce titre critique le projet de former des gestionnaires à l'Institut National des Télécommunications (fondé en 1979) alors que se crée dans le même temps l'Institut National des Gestion des P.T.T. pour tous les services de l'Administration. A son arrivée au ministère, Louis Mexandeu reprendra ces critiques mais l'I.N.T. est déjà en place.⁷⁰

-1983 :

A la date de 1983 : Vice-président de l'Institut de management public (C.E.S.M.A.P.).⁷¹

-1989 :

Accepte la proposition du maire sortant de Saint-Genis-des-Fontaines de figurer sur la prochaine liste électorale de celui-ci. Devient Conseiller municipal.⁷²

12 juin 1989 : Ecrit à Hubert Prévot pour lui faire part des conclusions sur la consultation qui a eu lieu à l'ENSPTT dans le cadre du débat public. Estime qu' " Il n'est pas certain que l'ensemble du personnel ait saisi l'occasion de s'exprimer publiquement sur les trois thèmes principaux énoncés dans le rapport d'étape de M. Prévot. Ceux qui sont intervenus, sans doute grâce à leur pré-information syndicale, ont donc présenté nombre d'arguments critiques à l'égard du contenu du pré-rapport; pour autant, il n'y a jamais eu ni agressivité dans le langage, ni même blocage. Parfois, la contradiction est apparue entre le souci de voir les choses évoluer et la réticence classique au changement. Exemple : attitude commerciale, aptitudes et métiers, mais maintien du principe de la mutation. Il faut donc éventuellement décoder les messages recueillis et ne pas en généraliser trop hâtivement la signification et la portée. D'autant que l'ensemble de la consultation n'a pas été perçue comme authentique et préalable à toute décision. D'où, pour certains agents, la difficulté de débattre de questions pratiques, notamment pour ce qui concerne les questions de personnel, dans l'ignorance du statut juridique qui serait retenu, -du statu quo à plusieurs établissements publics à caractère industriel et commercial. Le personnel est apparu très peu informé des problèmes posés aux deux branches d'exploitation. Egalement sur les problèmes statutaires, de l'administration comme de l'EPIC, notamment en gestion de personnel et comptabilité. (...). Je tire personnellement de cet ensemble de réunions et des réflexions exprimées que : -il est

⁶⁷ Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/1, dossier correspondance 1980.

⁶⁸ Michel Atten, François du Castel, Marie Pierre, Les Télécoms. Histoire des Ecoles supérieures des télécommunications 1840-1997, Paris, Hachette, 1999, p. 3.

⁶⁹ Michel Atten, François du Castel, Marie Pierre, Les Télécoms. Histoire des Ecoles supérieures des télécommunications 1840-1997, Paris, Hachette, 1999, p. 90 et 118.

⁷⁰ Michel Atten, François du Castel, Marie Pierre, Les Télécoms. Histoire des Ecoles supérieures des télécommunications 1840-1997, Paris, Hachette, 1999, p. 196.

⁷¹ Bottin administratif, 1983, Paris, Didot-Bottin, septembre 1983, p. 699.

⁷² Louis Boulet, Mon village à l'heure municipale Chronique d'une élection municipale, Saint-Génis-des-Fontaines, La Mandorle, 1996, p. 17. [BNF 8-D2 MON-3137].

indispensable d'améliorer l'état de l'information de base des personnels et, pour certains d'entre eux, des cadres; -il convient que la hiérarchie s'implique fortement dans cette voie, surtout si ce " débat public " connaît des prolongements ".⁷³

-1990 :

Novembre 1990 : A la date de novembre 1990 : Premier vice-président de l'I.R.E.P.P., sociétaire et membre à titre consultatif de l'Assemblée générale de l'I.R.E.P.P.⁷⁴

-1995 :

Janvier : Forme une liste électorale " Aujourd'hui et demain pour Saint-Genis. Liste Louis Boulet " (neutralité politique), pour la candidature au poste de maire de Saint-Genis-des-Fontaines.⁷⁵

12 mars 1995 : démissionne de son poste de Conseiller municipal de Saint-Genis-des-Fontaines.⁷⁶

11 juin 1995 : Battu au premier tour des élections municipales de Saint-Genis-des-Fontaines. Fusionne sa liste avec la liste du maire sortant pour le deuxième tour.⁷⁷

18 juin 1995 : La liste commune établie avec le maire sortant est battue.⁷⁸

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

-1960 :

Avril 1960 : " L'émission mécanique des mandats au moyen des machines enregistreuses ", Revue des P.T.T. de France , n°2, mars-avril 1960, p. 12-21 (Considérations générales et limites du problème, -du rendement machine, -au rendement personnel-machine, -rendements moyens, -et catégories de bureaux; I-Calcul économique; 1-Seuils de rentabilité de la machine; -pour une machine; -pour deux machines; 2-Forme d'entraide à l'émission mécanique, -conclusion générale sur la comparaison des prix de revient; II-Equipement de la position émission mécanique; 1-L'idée du meuble; a-Présentation du trafic, -période de trafic normal, -période anormale de pointe, 2-Caractéristiques générales du meuble, -support machine, -classeur à billet, -équipement des deux positions, -prix de revient; 3-Utilisation du meuble ; Conclusion : a-délai d'attente, b-l'entraide).⁷⁹

⁷³ Note de L. Boulet à H. Prévot, " Synthèse des réunions ", 12 juin 1989, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 910752/5.

⁷⁴ Dossier dactylographié de R. Malgoire sur " quel avenir pour l'I.R.E.P.P. ? ", 20 novembre 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

⁷⁵ Louis Boulet, Mon village à l'heure municipale Chronique d'une élection municipale, Saint-Génis-des-Fontaines, La Mandorle, 1996, p. 19. [BNF 8-D2 MON-3137].

⁷⁶ Louis Boulet, Mon village à l'heure municipale Chronique d'une élection municipale, Saint-Génis-des-Fontaines, La Mandorle, 1996, p. 21. [BNF 8-D2 MON-3137].

⁷⁷ Louis Boulet, Mon village à l'heure municipale Chronique d'une élection municipale, Saint-Génis-des-Fontaines, La Mandorle, 1996, p. 67 à 85. [BNF 8-D2 MON-3137].

⁷⁸ Louis Boulet, Mon village à l'heure municipale Chronique d'une élection municipale, Saint-Génis-des-Fontaines, La Mandorle, 1996, p. 91 et sq.. [BNF 8-D2 MON-3137].

⁷⁹ " L'émission mécanique des mandats au moyen des machines enregistreuses ", Revue des P.T.T. de France, n°2, mars-avril 1960, p. 12-21, Musée de La Poste.

-1962 :

Fait une intervention intitulée “ De quelques problèmes psycho-sociologiques dans les Chèques Postaux ” au colloque de Florensac organisé par l’Association des Elèves et des Anciens Elèves de l’E.N.S.P.T.T. et publiée dans la revue de l’E.N.S.P.T.T. Courrier. Cahiers d’Etudes et d’Informations.⁸⁰

-1965 :

Octobre 1965 : “La notion de prospective”.⁸¹

-1966 :

“Elément d’une politique de télécommunications”.⁸² “Hiérarchie et administration prospective”.⁸³ Avec A. Dupond et R. Malgoire “La recherche opérationnelle, élément de la théorie de la décision”.⁸⁴ “De quelques observations et hypothèses sur la distribution à domicile”.⁸⁵

-1968 :

“ Les organismes d’étude : communication sur la doctrine de la Cour des comptes ”, Courrier, cahiers d’études et d’informations, n°61, 3è trimestre 1968 (I-Quelques extraits significatifs du rapport de 1965. II-Quelques commentaires : l’Administration peut conduire elle-même bon nombre d’études; l’Administration doit demeurer étroitement associée aux études confiées à des organismes privés.)⁸⁶

“ Bilan de sept rencontres ”, Courrier, cahiers d’études et d’informations, n°61, 3è trimestre 1968, p. 47-54, (I- Les temps forts des journées 1968 : de la méthodologie (définition rigoureuse des objectifs; cohérence temporelle des objectifs; recours aux études théoriques appliquées); de l’action (corrélation entre études et gestion; contrat de réalisation; la prise en compte des situations humaines au niveau “ études-gestion ”). II- De Florensac à Perros-Guirec : de la prise de conscience (la nature des thèmes; le rôle de l’association); de la prise en compte (des exemples positifs; un échec douloureux).⁸⁷

-1969 :

Dénonce en 1969 dans un rapport intitulé “ Réflexions sur l’orientation générale à donner aux P.T.T. ” le déséquilibre du concours d’entrée à l’E.N.S.P.T.T. en faveur des mathématiques.⁸⁸

-1970 :

Professeur à l’Ecole Nationale d’Administration depuis 1970 et dans le E.N.A. francophones (Tunis (Tunisie), Rabat (Maroc)).⁸⁹ Membre du jury du concours d’entrée de l’ENA (droit public). Assesseur du Président du jury du 3^e concours de l’ENA

⁸⁰ Courrier. Cahiers d’Etudes et d’Informations. Ecole Nationale Supérieure des P.T.T., n°spécial, n°s 36 et 37, 2è et 2è trimestres 1962, archives C.G.T.-P.T.T..

⁸¹ Cahiers d’études et d’information. Courrier-Revue trimestrielle, n°50, 4è trimestre 1965.

⁸² Cahiers d’études et d’information. Courrier-Revue trimestrielle, n°51, 1er trimestre 1966.

⁸³ Cahiers d’études et d’information. Courrier-Revue trimestrielle, n°52, 2è trimestre 1966.

⁸⁴ Cahiers d’études et d’information. Courrier-Revue trimestrielle, n°52, 2è trimestre 1966.

⁸⁵ Cahiers d’études et d’information. Courrier-Revue trimestrielle, n°52, 2è trimestre 1966.

⁸⁶ Revue des P.T.T. de France, n°5, septembre-octobre 1969, p. 81.

⁸⁷ Revue des P.T.T. de France, n°5, septembre-octobre 1969, p. 81.

⁸⁸ Louis Boulet, “ Réflexions sur l’orientation générale à donner aux P.T.T. ”, 10 mai 1969, cité dans Michel Atten, François du Castel, Marie Pierre, Les Télécoms. Histoire des Ecole supérieures des télécommunications 1840-1997, Paris, Hachette, 1999, n. 6 p. 107.

-1977 :

“ ARAP Association pour l’Amélioration des Rapports entre l’Administration et le Public ou contribution à une administration plus humaine ”, Revue des P.T.T. de France, n°5, 1977, p. 17-20 (But de l’association; Amélioration de la qualité des rapports administration/administrés; Revaloriser l’image de l’administration vis-à-vis des usagers; Pour une dynamique de l’administration).

-1980 :

“Du management à la science administrative”, in Louis Boulet (textes rassemblés par), Science et action administratives. Mélanges Georges Langrod, Paris, La direction de l’enseignement supérieur administratif des P.T.T. / Les éditions d’organisation, 1980, p. 419-446, dans cet article il pose la question de l’existence d’une science administrative indépendante des autres disciplines (management, gestion) comme une discipline à part entière qui étudierait le caractère spécifique de l’administration et ses problèmes.⁹⁰

-1981 :

Septembre 1981 : “ La formation des inspecteurs principaux à l’Institut national de gestion des Postes et Télécommunications ”, Revue des P.T.T. de France, n°6, septembre 1981, p. 2-7 (Une nouvelle formation imposée par l’évolution de la fonction des cadres; L’élaboration d’un nouveau profil de poste; La définition d’un nouvel objectif de formation; Une nouvelle structure de formation : l’Institut national de gestion des Postes et Télécommunications; La scolarité est caractérisée par une formation universitaire et professionnelle).

-1983 :

12 janvier 1983 : Prononce le discours de réception annuelle du corps professoral, hommage rendu à Lucien Thiberge Inspecteur général honoraire de l’Instruction publique.⁹¹

-1990 :

Rédige un article sur “ La formation au management et des systèmes de communication ” (La nouvelle marque de la civilisation : la communication, Le capital de l’entreprise : l’homme, Les caractéristiques du capital humain, Un exemple de réponse : l’E.N.S.P.T.T.) dans le n°5 du Bulletin de l’I.R.E.P.P., avril 1990.⁹²

-1991 :

Vice-président de l’I.R.E.P.P. à la date de octobre 1991 au moins jusqu’en septembre 1993.⁹³

-1993 :

Rédige deux articles dans le n°14 des Cahiers de l’I.R.E.P.P., septembre 1993 sur :

⁸⁹ Louis Boulet, La Documentation permanente, 18 avril 1983, Paris, Société Générale de Presse, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.) Fontainebleau.

⁹⁰ [BNF 8-V-81676 (3)], Voir également bibliothèque de la Fondation Nationale des Sciences Politiques (F.N.S.P.), Paris.

⁹¹ Louis Boulet, Réception annuelle du corps professoral : 12 janvier 1983 : hommage rendu à Lucien Thiberge inspecteur général honoraire de l’Instruction publique, Paris, E.N.S.P.T.T., 1983. [BHPT : TG 00418].

⁹² Bulletin de l’I.R.E.P.P. n°5, avril 1990, p. 160.

⁹³ Bulletin de l’I.R.E.P.P., n° 10, octobre 1991, à Cahiers de l’I.R.E.P.P., n°14, septembre 1993.

-“ L’observation postale des changements sociaux ” (La Poste, monopole de droit a trop longtemps vécue repliée sur elle-même; Elle se doit d’être attentive aux changements sociaux; Exploitation de toutes les données statistiques; Fichier de distribution postale; Le fichier dit “ de sociétés ”; Les fichiers financiers; Possibilité pour La Poste d’apporter des éléments de réflexion sur les changements sociaux sans se transformer en observatoire des changements sociaux; Quelle méthode d’exploitation des données recueillies?; Raccorder La Poste à son environnement sociétal et sociologique.).⁹⁴

- ” L’évaluation des politiques publiques : un concept et des procédures ” (Contrôle; Inspection; Audit; Contrôle de gestion; Inspection générale; Concept d’évaluation; Procédure d’évaluation des politiques publiques; ...).⁹⁵

-1977 :

Janvier 1977 : Auteur d’un rapport établi à la demande du Secrétaire d’Etat aux Postes et Télécommunications Aymar Achille-Fould sur : La communication : de l’adaptation des objectifs, organisations et relations du service public, janvier 1977.

18 novembre 1977 : Rapport [d’Inspection Générale?]: “ Eléments d’une politique pour le service des Postes ”, (I-Les limites au développement des Postes, 1-1-Dans les missions; 1-2-Dans les moyens d’action; 1-3-Conclusions partielles; II-Les difficultés actuelles de la Poste; 2-1-Les moyens d’action e personnel; 2-2-Equipement et entretien; 2-3-Cionclusions partielles; III-Des orientations souhaitables; 3-1-Les missions; 3-2-La gestion; 3-3-Les hommes; 3-4-Les structures; Conclusion : 1-Une crise d’identité, Une crise des confiance, Une crise de conscience; 2-Mise en place d’une politique nouvelle : politique des hommes, vision du futur, mettre en harmonie les structures de direction et d’action, efforts d’adaptation dans une perspective de coopération et de complémentarité (avec les Télécommunications, avec le autres administrations, avec les utilisateurs importants et les concurrents); 3-La Poste remplit une mission politique, il lui faut donc une réponse politique).⁹⁶

-1996 :

Octobre 1996 : -Auteur d’un article avec Monique Médecin (sociologue) dans Les Cahiers de l’I.R.E.P.P., n°19, octobre 1996 sur : “ Activités territoriales, Europe et territoires” (La Poste : un destin jusqu’ici maîtrisé. 1. Un contexte et des enjeux en changement profond. Un marché ouvert. Un progrès technique accéléré. Des comportements mobiles. Le territoire recomposé. 2. Des impératifs stratégiques pour La Poste et les entrepreneurs postaux. Le cadre de référence européen. Le coût de la concurrence. La gestion des proximités. La maîtrise de la complexité.)⁹⁷

-Rédige la synthèse et conclusion des Cahiers de l’I.R.E.P.P. , n°19, octobre 1996, sous le titre “ Interrogations pour demain ” (La nouvelle donne. 1. L’économie postale. 2. Les entrepreneurs postaux. 3. Harmonisation des situations nationales. 4. L’avènement de la nouvelle technologie. 5. Remise en question de la géographie sociale. Et demain? 1. Le contexte politique. 2. L’approche par les produits. 3. Approche “ Distribution ”. 4. Cheminement d’une autre pensée européenne.)⁹⁸

⁹⁴ Cahiers de l’I.R.E.P.P., n°14, septembre 1993, p. 117.

⁹⁵ Cahiers de l’I.R.E.P.P., n°14, septembre 1993, p. 117.

⁹⁶ Rapport de Louis Boulet, 18 novembre 1977, Secrétariat d’Etat aux Poste et Télécommunications, Inspection Générale, 18 p., archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/9.

⁹⁷ Louis Boulet, Monique Médecin, Les Cahiers de l’I.R.E.P.P., n° consacré à “ La stratégie des acteurs de l’économie postale ”, n°19, octobre 1996, p. 205-226.

⁹⁸ Louis Boulet, “ Interrogations pour demain ”, Les Cahiers de l’I.R.E.P.P., n° consacré à “ La stratégie des acteurs de l’économie postale ”, n°19, octobre 1996, p. 289-301.

1996 : Livre : Mon village à l'heure municipale Chronique d'une élection municipale 11-18 juin 1995, Saint-Génis-des-Fontaines, La Mandorle, 1996, 124 p. ⁹⁹

-1979 :

Rapport d'Inspection Générale n°110/171 : “ Direction départementales des Postes : appréciation sur l'organisation et l'efficacité de la fonction “ Contrôle ” ”, 31 janvier 1979. Rapport qui a un certain nombre de conséquences importantes : -Il sert de base à Hugues Capelle Inspecteur général chargé du service du personnel, lors de la mise au point de la réforme de la fonction “ contrôle ”. ¹⁰⁰ -Il entraîne la mise en place d'une circulaire du service du personnel de la Direction Générale des Postes (Chef du service : Hugues Capelle¹⁰¹) qui annonce la mise en place d'un nouveau rapport de vérification, imprimé dit “ 915 N ” destiné à “ -Une meilleure exploitation des constatations effectuées; -Une information de toutes les parties prenantes; -Une optimisation des temps de traitement conforme aux exigences du service. ” ¹⁰² -Il inspire un certain nombre de remarques de la part du service du personnel (H. Capelle) : -Le service du personnel prépare en collaboration avec la direction de l'action commerciale un bulletin officiel relatif au “ rôle du contrôle départemental en matière commerciale ”. En revanche, la création d'une cellule régionale de contrôle compétente pour la vérification des établissements très importants risquerait d'enlever au chef de service départemental la pleine responsabilité en matière commerciale. -Améliorer la formation des Inspecteurs affectés dans les services administratifs (étude des dossiers et expression écrite, organisation et fonctionnement des Directions), créer une spécialité “ Services administratifs ” pour les inspecteurs-élèves. ¹⁰³

-Rapport d'Inspection Générale n°110/163 : “ Etude sur l'entretien préalable à la Notation ”, 22 juillet 1977, 100 p. environ. Porte sur la mise en oeuvre de la réforme définie, en 1975 et 1976, par la Direction du Personnel et des Affaires Sociales et relative à l'entretien entre les responsables et leurs collaborateurs dans le cadre de la procédure de notation annuelle des agents de la catégorie A. L'enquête diversifiée (questionnaires anonymes, réflexions de synthèse, séminaire de sensibilisation) fait apparaître que : -les cadres sont favorables à la réforme (entre 75 et 80%), -l'entretien contribue à approfondir la qualité de la relation hiérarchique, -le risque est de voir l'entretien comme une simple mesure réglementaire vidée de son contenu, -la déconcentration du pouvoir de notation a été bien ressentie, -les cadres ont apprécié d'être étroitement associés à la réforme par la procédure des enquêtes. Souhaitable que : -l'entretien devienne un réel outil d'amélioration de l'exercice de la responsabilité; -la déconcentration du pouvoir de notation puisse être maintenue; -la

⁹⁹ [BNF 8-D2 MON-3137].

¹⁰⁰ Lettre dactylographiée de H. Capelle au Chef de l'Inspection Générale (incluse dans le dossier d'inspection générale de L. Boulet), 3 août 1980, archives P.T.T., archives de l'Inspection générale, Louis Boulet, “ Direction départementales des Postes : Appréciation sur l'organisation et l'efficacité de la fonction “ contrôle ” ”, rapport d'Inspection générale n°110/171, 31 janvier 1979, A.N., C.A.C., 900252/1.

¹⁰¹ Bottin administratif, 1980, p. 629.

¹⁰² Archives P.T.T., archives de l'Inspection générale, Circulaire n°19 de la Direction Générale des Postes, Service du Personnel, Hugues Capelle, 31 mars 1980, incluse dans le dossier d'inspection générale de Louis Boulet, Louis Boulet, “ Direction départementales des Postes : Appréciation sur l'organisation et l'efficacité de la fonction “ contrôle ” ”, rapport d'Inspection générale n°110/171, 31 janvier 1979, A.N., C.A.C., 900252/1.

¹⁰³ H. Capelle, “ Observations du service du personnel sur le rapport 110/171 présenté par M. Boulou, Inspecteur général, le 31 janvier 1979, inclus dans Louis Boulet, “ Direction départementales des Postes : Appréciation sur l'organisation et l'efficacité de la fonction “ contrôle ” ”, rapport d'Inspection générale n°110/171, 31 janvier 1979, A.N., C.A.C., 900252/1.

formation des cadres initiale ou continue mette l'accent sur les problèmes de relation interpersonnelle entre responsables et dans la structure des services.¹⁰⁴

-1999 :

“ Réflexions sur les éventuels compléments à l'article 19 de la LOADT du 25 juin 1999”, rapport annuel de la CSSPPT, 1999.

Décorations, distinctions honorifiques :

-1970 : chevalier de l'Ordre du Mérite

-1974 :

Juillet : Chevalier de la Légion d'honneur (décret du 12 juillet 1974, *J.O.* du 14 juillet 1974).¹⁰⁵

-1986 :

Juillet : Officier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur (décret du Président de la République du 11 juillet 1986 *J.O.* du 13 juillet 1986)¹⁰⁶.

Officier (1991¹⁰⁷), Commandeur¹⁰⁸ Ordre du Mérite. Officier de l'Ordre National du Mérite le 21 juin 1979 (décret du 14 juin 1979, *J.O.* du 21 juin 1979).¹⁰⁹

¹⁰⁴ Archives P.T.T., archives de l'Inspection Générale des P.T.T., Louis Boulet, Rapport d'Inspection Générale n° 110/163 : “ Etude sur l'entretien préalable à la Notation ”, 22 juillet 1977, A.N., C.A.C., 920261/1.

¹⁰⁵ Bulletin Officiel des P.T.T., 1974, diff A, doc 283, cab 9, p. 51.

¹⁰⁶ Bulletin Officiel des P.T.T., 1986, t. 2, “ Saumon ”, cab, 245 cab 15, p. 1.

¹⁰⁷ A.N., F90 21139, dossier 8 “ Notes relatives aux administrateurs ”, Tableau des promotions 1930 à 1959, déjà titulaires d'un grade dans l'Ordre National du Mérite.

¹⁰⁸ Who's who in France 1998-1999, 30ème édition, Paris, éditions Jacques Lafitte, 1998, p. 302. Annuaire de l'association des administrateurs des Postes et des Télécommunications et des anciens élèves de l'E.N.S.P.T.T. 1999.

¹⁰⁹ Bulletin Officiel des P.T.T., 1979, “ Saumon ”, Cab., 236 cab 8, p. 1.